

CA La Tour, réunion du Collectif, 12 octobre 2019 : Compte-rendu.

Excusés : Fredo, Seb (mais arrivé à la fin), Annie, Patricia (mais Thierry était là), Elie (joignable par tél si besoin), Monique, Pierre, Manon, François Chevalier.

Nous étions moins nombreux que prévu lors de ce WE qui comporte habituellement des travaux autour de l'approvisionnement en bois et l'entretien de l'environnement proche du gîte. La réunion du CA le samedi après-midi a cependant pu nous faire avancer sur tous les points à l'ordre du jour (plomberie et arrivée de l'eau, source, emploi de Sylvain, aménagement de la cuisine, la communication informatisée, le lien avec les adhérents, les perspectives 2020, l'intérêt de créer des « évènements », tarifs de location de la salle du bas pour les groupes, assurances, matériel à remplacer, et questions diverses en particulier sur les parts du GFA).

- 1) L'arrivée d'eau dans la cuisine :** Une fuite a été réparée par Dédé, qui a dû faire une soudure sur un tuyau sous l'évier dans le mur ! Il faudrait revoir toute l'installation, mais nous ne sommes pas des professionnels, et faire venir un plombier semble la meilleure solution ! Nous évoquons aussi le projet d'amélioration du coin cuisine, pour lequel Fred avait pris des mesures et proposé un croquis. Il nous faut rassembler les deux projets pour une installation de la plomberie efficace et cohérente avec la réorganisation de la cuisine. Mais l'urgence, c'est vraiment la mise en eau, pour qu'elle soit fonctionnelle au printemps prochain.

Conclusion : Dédé s'occupe de contacter un plombier pour intervention en Avril 2020 (voté à l'unanimité). En parallèle, il faut faire avancer le projet porté par Fred et Thierry. Ben demande à ceux ou celles qui ont gardé l'été, ou sont venus en gestion libre, quels sont les points à améliorer dans le coin cuisine. Une consultation va être lancée, pour donner du grain à moudre à Fred et Thierry ! *Point d'actualité : Ben a reçu pas mal de réponses et en fait une synthèse...bientôt.* Il y a aussi la question de l'accès à la salle de bains qui est gênant par rapport à la cuisine : nécessité de revoir tout ensemble ? Cuisine, plomberie, salle de bains, toilettes.

- 2) La source :** C'est le deuxième été où il n'y a quasiment plus d'eau à La Tour à la fin août. (Pourtant, autrefois, une famille et des animaux y vivaient toute l'année). Est-ce le réchauffement climatique ? L'eau s'écoule-t-elle par d'autres chemins ? La zone de captage n'est-elle plus suffisante ? Y a-t-il une fuite à la cuve (Vincent, en la nettoyant, a vu une fissure au fond) ?

Toutes les causes possibles sont envisagées, et des mesures à notre portée peuvent être mises en œuvre :

Réparer la citerne si elle fuit.

Chercher une deuxième source s'il en existe une, avec l'aide d'un sourcier. Joël contacte Gilbert Blanc. Est-ce que quelqu'un d'autre en connaît un ?

Déboiser le périmètre de captage d'éventuels petits pins et arbustes. Sylvain pourrait peut-être enlever les petits pins. Pour les plus gros, voir avec d'autres personnes ayant du matériel pour bûcheronner sans risques.

Consulter des personnes qui travaillent ou ont travaillé dans le domaine de l'adduction d'eau (M. Cordeau, qui a fait l'installation de la première source ? M. Brun-Cosme, copropriétaire travaillant en entreprise (BCB ?) Luis peut contacter ce dernier). *Point d'actualité Anne Légaud recommande :*

- Entreprise FRABOULET - Stéphane FRABOULET 06 82 93 58 75

- Entreprise GRISAL - David GRISAL 06 78 05 44 39
- Entreprise BCB - 04 75 21 46 11. Reste à voir qui accepterait de monter à la Tour
Faire des provisions car ce chantier coutera cher.

- 3) Emploi de Sylvain /aide à l'accueil durant l'été :** Sylvain travaille pour La Tour d'octobre à juin, 12h par mois, son contrat a été reconduit. Il nous faut trouver une solution pour l'été. Soit on cherche quelqu'un, soit on s'organise différemment. C'est surtout pour faire les approvisionnements et gérer les courses, en liaison avec les gardiens.

Sur deux mois c'est une vraie contrainte, un vrai travail, pour la personne qui le fait. Pour l'instant, il y aurait deux personnes susceptibles d'être intéressées, Max et Robin. Christine et Manon vont leur en parler plus précisément, Ben se charge de faire une sorte de fiche de poste, et de préparer un contrat de 20h /mois. On peut se débrouiller avec une seule personne, et Dédé, toujours en contact avec les gardiens pour les réservations, dit qu'il peut monter dès qu'on l'appelle, pour les petits dépannages en tous genres.

Pour l'été, Christine fait une proposition pour aider les gardiens en cuisine, en particulier lorsqu'il y a des groupes imprévus : Avoir un stock et créer un carnet de quelques recettes de dépannage lorsqu'il y a « un coup de bourre », avec les proportions. Tout le monde approuve !

Ceux qui ont été gardiens insistent sur certains points à revoir : nécessité qu'il y ait un « ancien » avec les nouveaux (surbookés l'été 2019, et sans la 3^{ème} personne!) nécessité d'avoir des stocks, avec leurs registres, à jour des quantités et de la localisation. Avant, il y avait des carnets, des fiches de localisation, tout ça a disparu (grignoté par des lérots ????!), c'était pourtant bien pratique : à remettre en place ! Tout ceci sera à revoir en janvier lors de la réunion gardiennage.

- 4) Les listes informatisées :** Il s'agit de celle de nos adhérents à l'association, et celle des copropriétaires du GFA. Il faut que ces listes soient fiables, à jour, avec des possibilités de tri (copropriétaires adhérents, adhérents à jour, adhérents anciens, etc...) et sécurisées pour ne pas risquer de perte.

Manon a eu les listes par Monique. Il faut qu'elles soient à jour pour la communication, car les adhérents qui ont payé leur cotisation doivent recevoir la lettre de convocation à l'AG, ainsi que les deux Lettres (Automne et Printemps) d'information sur la vie de La Tour. Hélène, en tant que trésorière, faisait passer à Elie les noms et adresses des nouveaux adhérents, mais aussi les nouvelles adresses des anciens adhérents et des copropriétaires, pour la mise à jour des fichiers. Il est souhaitable de garder ce fonctionnement, simple et efficace s'il est systématiquement appliqué.

Il faudrait aussi pouvoir faire des relances car on perd beaucoup d'adhérents et cela serait bien de garder et entretenir les liens.

Peut-être penser à remettre l'adhésion à 15h à l'AG ??

- 5) Calendrier 2020 :**

samedi 11 janvier 2020 : Réunion du Collectif soit chez Fred, soit chez Thierry et Patricia. La date peut aussi être le 18 janvier. A préciser selon les possibilités de Fred!

WE du 25/26 mars 2020 (ou du 5/6 avril, si élections municipales en mars) :
Raquettes/raclette à La Tour

16-17 mai 2020 : WE Travaux à La Tour, + réunion du Collectif

6-7 juin 2020 : Assemblée Générale des adhérents et Copropriétaires

19-20 septembre 2020 : Evénement musical à La Tour*

10-11 octobre 2020 : WE Travaux à La Tour, + réunion du Collectif

*Débat autour d'un événement musical à La Tour : Question : Soirée événement de La Tour, ou bien Soirée Privée ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'est-ce qu'on en attend ? Du plaisir, bien sûr, mais aussi de pouvoir payer les musiciens, et ne pas faire de déficit. Quel lien avec nos objectifs de protection de la nature ? La musique peut-elle être un vecteur nouveau pour amener à La Tour des personnes pour découvrir le lieu et la nature ?

Jean-Paul trouve que c'est une dérive, que le sens de la Tour c'est de défendre et préserver la nature, pas de faire de la musique ou de faire du bénéfice.

Pour le concert et la danse de Samba, au début de l'été dernier, c'était joyeux, tout s'est bien passé, et le déficit a été minime. Il y a beaucoup de personnes qui ont découvert la Tour et prévu d'y revenir. Cela correspond aussi au projet d'ouverture et de tolérance de la Tour : faire découvrir le lieu (et donc la nature) à un public qui ne viendrait peut-être pas spécifiquement sans cela (par exemple réfugiés lors de la soirée Samba).

On peut proposer un concert le soir et une balade (ou activités-nature) le lendemain. Si ce n'est pas en période de nidification, et si c'est réalisé sans amplification violente, pourquoi pas ?

On peut décider au cas par cas.

Pour le WE de septembre 2020, Sylvain se sentait bien de l'organiser pour La Tour. Doit-il le faire tout seul ? Plusieurs possibilités : l'association La Tour est organisatrice, et désigne Sylvain pour faire le travail ou Sylvain organise lui ?

Christine : on est habilités à loger 25 personnes. Pour ce concert, on accepte sur le principe, sauf si on s'aperçoit avec l'assurance que ça va être le bazar (Luis et Ben vérifient). On voit tout ça en janvier avec le budget prévisionnel. A voter en janvier 2020. Pour chaque événement exiger un budget prévisionnel. Vérifier aussi l'assurance pour les grands groupes.

- 6) La Lettre d'Automne :** Faite par la secrétaire de l'Association jusqu'à présent (sous contrôle du bureau pour éventuelles corrections et rajouts), elle informe les adhérents des activités de La Tour depuis le printemps, leur donne un premier bilan de la saison d'été, et leur rappelle de renouveler leur cotisation. Lorsqu'elle est au point sur le texte, elle est envoyée à Elie (qui a fait la maquette actuelle) pour la mettre en forme, afin de l'envoyer par mail aux adhérents qui utilisent internet. Ceux qui n'ont pas laissé d'adresse internet continuent à la recevoir par courrier postal.

Luis nous donne un premier bilan de la saison d'été, avec 354 nuitées, et un solde positif d'environ 7000€ pour l'accueil d'été. La location en gestion libre a également bien marché toute l'année.

7) Tarifs de location de la salle du bas par des groupes Ce document a été fait pour permettre d'ouvrir un peu plus La Tour à des groupes, en faisant des tarifs dégressifs selon le nombre de personnes. Jusqu'à présent, cela ne concernait que les nuitées, et si les groupes de plus de 10 personnes souhaitaient qu'on leur porte le repas, c'était des gens de Borne qui le préparaient.

Donc au final, il y a trois possibilités pour les repas : soit un gardien bénévole, soit une un traiteur à domicile, soit 1 personne du coin salariée. Quels tarifs : la discussion reprend et tout le monde en a marre : à décider plus tard...

PAUSE !

8) Questions diverses :

Le poêle de la salle du bas : Il faut changer ou réparer le poêle, la plaque du fond est cassée !

Il doit avoir le même type d'ouverture que l'autre, afin de pouvoir continuer la tradition de nos WE raquettes/raclette !!! (Coût approximatif 1500 €). Dédé et Sylvain s'en occupent, ainsi que de l'achat de détecteurs de monoxyde de carbone.

Plaquettes et tarifs sont à corriger, et à refaire très rapidement pour l'Office du Tourisme. Barbara s'occupe d'aller voir l'imprimeur.

Sur le site internet : Un randonneur a suggéré de faire apparaître sur le site qu'il y a des possibilités de repas simple à La Tour, pendant l'été.

Si l'on veut mettre sur le site des nouvelles régulières de l'actualité de La Tour, il faut que ce soit rédigé. On pourrait peut-être y mettre des extraits des Lettres aux adhérents de Printemps et d'Automne ?

Pour qu'il soit vivant, avec des photos et des vidéos, à qui doit-on s'adresser pour mettre les documents ? Qui trie ? A quelle fréquence ? Voir la commission Informatique et Réseaux.

Assurance : l'assurance a renvoyé des papiers à Luis. On se pose la question d'assurer le GFA, or, par nature il n'a pas d'activité. Voir un autre assureur ? Jean-Paul dit que Groupama, ce n'est pas si mal, à cause de la proximité, et de leur connaissance des problèmes locaux. Joël pense qu'on a tout intérêt à traiter avec Groupama pour qu'il y ait rapidement une couverture de l'ensemble de ce qui se passe à La Tour. Luis suit l'affaire.

Les parts du GFA : Annie (qui essaie d'y voir clair dans ce dossier) n'est pas là, et on se pose des questions, suite aux demandes de notaires qui trouvent les parts de copropriétaires décédés, dans les papiers dont héritent les ayant-droits de ces derniers, et se demandent qu'en faire, disant que ce papier ne vaut rien. Connaissons-nous la loi ou pas ? Nous savons juste qu'il faut garder trente ans les parts en déshérence. Dédé pense qu'il faut consulter un conseiller juridique. Hélène pense qu'on pourrait aussi aller voir Terre de Liens, ou la Confédération paysanne, qui ont des cabinets d'action juridique. Voir si Annie a des informations précises. Il doit bien y avoir quelque part un acte initial, puisqu'on est allé au greffe du tribunal de commerce, aux impôts...

On pourrait reprendre tout ça à la prochaine Assemblée Générale ?

Comment faire pour ne plus dépenser les 400€/an (pour 5 opérations par an !) de frais bancaires sur le compte du GFA ? Luis a changé de banque : Nous avons donc maintenant, pour le GFA, un compte à la Caisse d'Épargne qui nous coûte bien moins cher.

Dégats dûs à l'eau d'infiltration dans un mur du gîte libre (4 places), signalés par Sylvain.

Seb dit qu'il a été contacté par un groupe pour **réserver le WE de l'Ascension**. Voir avec Dédé !

Fin de la réunion.

Fleur et Ben